

**SECTEUR DE FORMATION 09 – ÉLECTROTECHNIQUE**

**TECHNIQUES D'AVIONIQUE  
(DEC 280.D0)**

**TABLEAUX D'HARMONISATION**



# TABLE DES MATIÈRES

<b>Présentation .....</b>	<b>1</b>
<b>Programmes d'études en lien d'harmonisation.....</b>	<b>1</b>
<b>Information sur les tableaux d'harmonisation .....</b>	<b>1</b>
<b>Tableaux d'harmonisation intersectorielle.....</b>	<b>3</b>
Techniques d'avionique et Montage de câbles et de circuits .....	5
Montage de câbles et de circuits et Techniques d'avionique .....	6
Techniques d'avionique et Montage de structures en aérospatiale .....	7
Montage de structures en aérospatiale et Techniques d'avionique .....	8
Techniques d'avionique et Techniques de maintenance d'aéronefs .....	9
Techniques de maintenance d'aéronefs et Techniques d'avionique .....	10
Techniques d'avionique et Techniques de génie aérospatial .....	11
Techniques de génie aérospatial et Techniques d'avionique .....	12



## Présentation

L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d'études du secondaire et du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs de formation différents, en vue d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation.

L'harmonisation contribue à établir une offre cohérente de formation, en particulier à faire en sorte que les fonctions de travail auxquelles préparent les programmes d'études soient bien identifiées et distinguées. S'il arrive que l'exercice de ces fonctions nécessite l'acquisition de compétences communes, les travaux d'harmonisation permettent de les repérer. Toutefois, même en l'absence de compétences communes, les programmes d'études n'en sont pas moins harmonisés.

L'harmonisation est dite interordres lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'ordres d'enseignement différents, elle est intra-ordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'un même ordre d'enseignement et elle est intersectorielle lorsqu'elle porte sur des programmes d'études de secteurs de formation différents.

Les travaux menés dans une perspective d'harmonisation des programmes d'études permettent, notamment, et le cas échéant, la mise au jour de leur communauté de compétences. Les compétences partagées par deux programmes d'études ou plus et dont l'acquisition de l'une permet la reconnaissance de l'autre sont dites *communes*. Des compétences communes ayant le même énoncé et dont toutes les composantes sont le calque l'une de l'autre sont dites *identiques*; lorsque des compétences communes ne sont pas identiques mais présentent un niveau de similitude tel qu'elles sont de valeur égale, elles sont dites *équivalentes*.

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme *Techniques d'avionique* (DEC 280.D0) ont permis d'identifier des compétences communes avec d'autres programmes d'études.

## Programmes d'études en lien d'harmonisation

Le programme d'études *Techniques d'avionique* (DEC 280.D0) présente des compétences communes avec les programmes d'études suivants :

- Techniques de maintenance d'aéronefs (DEC 280.C0);
- Techniques de génie aérospatial (DEC 280.B0);
- Montage de câbles et de circuits (DEP 5269);
- Montage de structure en aérospatiale (DEP 5197).

## Information sur les tableaux d'harmonisation

Dans ce document, les résultats des travaux d'harmonisation sont présentés sous forme de tableaux et sont regroupés sous la rubrique suivante : Tableaux d'harmonisation intersectorielle.

Chaque tableau se divise verticalement en deux sections et met en lien deux programmes d'études, le programme de référence<sup>1</sup> et un programme avec lequel il a des compétences communes. Pour chacun de ces programmes, le tableau présente les éléments d'identification qui sont le titre, le type de sanction, le code du programme, l'année d'approbation, son nombre de compétences ou de modules, la durée totale de formation, les énoncés de compétences communes et leur code respectif.

---

1 Le programme de référence est celui pour lequel est spécifiquement rédigé le document d'accompagnement.

Lorsque les compétences communes entre deux programmes d'études ne sont pas identiques mais équivalentes, elles donnent lieu à deux tableaux distincts qui sont présentés l'un à la suite de l'autre. Le premier tableau présente les compétences qui peuvent être reconnues à la personne issue du programme de référence et qui s'inscrit dans le programme harmonisé au programme de référence; à l'inverse, le second tableau présente les compétences qui peuvent être reconnues à la personne issue du programme harmonisé au programme de référence et qui s'inscrit dans le programme de référence.

Le programme d'études dont est issue la personne et dans lequel elle a acquis une ou des compétences est dit « programme de provenance »; le programme d'études dans lequel la personne souhaite poursuivre sa formation et se faire reconnaître les compétences déjà acquises est dit « programme de destination. » Dans chacun des tableaux, la section de gauche est réservée au programme de provenance et la section de droite est réservée au programme de destination.

Avant chaque tableau, le programme de provenance et le programme de destination sont identifiés et un court texte rend explicite le cheminement de la personne à l'intérieur de ces deux programmes d'études.

## **TABLEAUX D'HARMONISATION INTERSECTORIELLE**





**Programme de provenance :** Techniques d'avionique  
2007

**Programme de destination :** Montage de câbles et de circuits  
2002

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Techniques d'avionique peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Montage de câbles et de circuits, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

<b>Techniques d'avionique 2007 DEC – 280.D0 28 compétences, 2 070 heures</b>		<b>Montage de câbles et de circuits 2002 DEP – 5269 21 compétences, 945 heures</b>	
<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>	<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>
026G	Analyser la fonction de travail	297951	Se situer par rapport au métier et à la démarche de formation
025P	Interpréter des schémas, des dessins et des plans d'assemblage et d'installation	369044	Interpréter des dessins, des schémas, des diagrammes et des manuels et produire des croquis
025T	Effectuer l'entretien de circuits à courant continu sur un aéronef	369236	Appliquer des notions et des techniques en électricité

**Programme de provenance :** Montage de câbles et de circuits  
2002

**Programme de destination :** Techniques d'avionique  
2007

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Montage de câbles et de circuits peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Techniques d'avionique, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

<b>Montage de câbles et de circuits 2002 DEP – 5269 21 compétences, 945 heures</b>		<b>Techniques d'avionique 2007 DEC – 280.D0 28 compétences, 2 070 heures</b>	
<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>	<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>
297951	Se situer par rapport au métier et à la démarche de formation	026G	Analyser la fonction de travail
369044	Interpréter des dessins, des schémas, des diagrammes et des manuels et produire des croquis	025P	Interpréter des schémas, des dessins et des plans d'assemblage et d'installation
369236	Appliquer des notions et des techniques en électricité	025T	Effectuer l'entretien de circuits à courant continu sur un aéronef
et			
369295	Entretenir un système électrique		
297964	Préparer des fils et des câbles	026N	Assembler des sous-ensembles de systèmes électriques d'aéronefs
et			
369255	Effectuer des travaux de brasage tendre		
et			
297976	Former des faisceaux		
et			
297985	Assembler et installer des éléments de systèmes		
et			
297995	Intégrer des faisceaux dans un ensemble		
et			
298005	Assembler des cartes à circuits imprimés		

**Programme de provenance :** Techniques d'avionique  
2007

**Programme de destination :** Montage de structures en aérospatiale  
1998

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Techniques d'avionique peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Montage de structures en aérospatiale, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

<b>Techniques d'avionique 2007 DEC – 280.D0 28 compétences, 2 070 heures</b>		<b>Montage de structures en aérospatiale 1998 DEP – 5197 20 compétences, 975 heures</b>	
<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>	<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>
026G	Analyser la fonction de travail	369011	Se situer au regard du métier et de la démarche de formation
025P	Interpréter des schémas, des dessins et des plans d'assemblage et d'installation	369054	Lire et interpréter des dessins, des schémas, des manuels et produire des croquis
025S	Modéliser et interpréter des résultats mathématiques appliqués à l'aérospatiale	369032	Appliquer des notions de mathématiques

**Programme de provenance :** Montage de structures en aérospatiale  
1998

**Programme de destination :** Techniques d'avionique  
2007

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Montage de structures en aérospatiale peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Techniques d'avionique, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

---

<b>Montage de structures en aérospatiale 1998 DEP – 5197 20 compétences, 975 heures</b>		<b>Techniques d'avionique 2007 DEC – 280.D0 28 compétences, 2 070 heures</b>	
<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>	<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>
369011	Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	026G	Analyser la fonction de travail
369054	Lire et interpréter des dessins, des schémas, des manuels et produire des croquis	025P	Interpréter des schémas, des dessins et des plans d'assemblage et d'installation

---

**Programme de provenance :** Techniques d'avionique  
2007

**Programme de destination :** Techniques de maintenance d'aéronefs  
2006

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Techniques d'avionique peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Techniques de maintenance d'aéronefs, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

<b>Techniques d'avionique 2007 DEC – 280.D0 28 compétences, 2 070 heures</b>		<b>Techniques de maintenance d'aéronefs 2006 DEC – 280.C0 28 compétences, 2 130 heures</b>	
<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>	<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>
025S	Modéliser et interpréter des résultats mathématiques appliqués à l'aérospatiale	025S	Modéliser et interpréter des résultats mathématiques appliqués à l'aérospatiale
025P	Interpréter des schémas, des dessins et des plans d'assemblage et d'installation	025P	Interpréter des schémas, des dessins et des plans d'assemblage et d'installation
025T	Effectuer l'entretien de circuits à courant continu sur un aéronef	025T	Effectuer l'entretien de circuits à courant continu sur un aéronef
026L	Dépanner des circuits à courant alternatif sur un aéronef	0263	Vérifier le fonctionnement de circuits simples à courant alternatif sur un aéronef
et			
026X	Vérifier des systèmes de génération et de distribution électriques d'aéronefs		
026U	Vérifier des systèmes de communication d'aéronefs	0265	Vérifier le fonctionnement de systèmes de communication, de navigation et d'instrumentation
et			
026V	Vérifier des systèmes de radionavigation d'aéronefs à très hautes et à ultra-hautes fréquences		
et			
026W	Vérifier des systèmes de radionavigation d'aéronefs par impulsion et à super-hautes fréquences		
et			
0273	Vérifier des systèmes de gestion de vol et de navigation à l'estime		

**Programme de provenance :** Techniques de maintenance d'aéronefs  
2006

**Programme de destination :** Techniques d'avionique  
2007

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Techniques de maintenance d'aéronefs peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Techniques d'avionique, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

<b>Techniques de maintenance d'aéronefs 2006 DEC – 280.C0 28 compétences, 2 130 heures</b>		<b>Techniques d'avionique 2007 DEC – 280.D0 28 compétences, 2 070 heures</b>	
<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>	<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>
025S	Modéliser et interpréter des résultats mathématiques appliqués à l'aérospatiale	025S	Modéliser et interpréter des résultats mathématiques appliqués à l'aérospatiale
025P	Interpréter des schémas, des dessins et des plans d'assemblage et d'installation	025P	Interpréter des schémas, des dessins et des plans d'assemblage et d'installation
025T	Effectuer l'entretien de circuits à courant continu sur un aéronef	025T	Effectuer l'entretien de circuits à courant continu sur un aéronef
025V	Effectuer des activités relatives à la vérification du fonctionnement de moteurs à piston d'aéronefs	026Z	Poser des diagnostics au fonctionnement de moteurs d'aéronefs
et			
0266	Effectuer des activités relatives à la vérification du fonctionnement de moteurs à turbine d'aéronefs		
0269	Effectuer la maintenance d'atterrisseurs	0270	Vérifier des systèmes et des composants avioniques de servitudes de bord
et			
026C	Effectuer des activités relatives à la maintenance de systèmes d'aéronefs		

**Programme de provenance :** Techniques d'avionique  
2007

**Programme de destination :** Techniques de génie aérospatial  
2014

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Techniques d'avionique peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Techniques de génie aérospatial, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

<b>Techniques d'avionique 2007 DEC – 280.D0 28 compétences, 2 070 heures</b>		<b>Techniques de génie aérospatial 2014 DEC – 280.B0 23 compétences, 2 115 heures</b>	
<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>	<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>
0275	Modifier des procédures et transmettre de l'information technique	0124	Effectuer la recherche et le traitement de l'information technique
0270	Vérifier des systèmes de des composants avioniques de servitudes de bord	0121	Établir des relations entre les caractéristiques des systèmes d'un aéronef et les décisions de conception et de planification

**Programme de provenance :** Techniques de génie aérospatial  
2014

**Programme de destination :** Techniques d'avionique  
2007

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Techniques de génie aérospatial peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Techniques d'avionique, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

<b>Techniques de génie aérospatial 2014 DEC – 280.B0 23 compétences, 2 115 heures</b>		<b>Techniques d'avionique 2007 DEC – 280.D0 28 compétences, 2 070 heures</b>	
<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>	<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>
011R	Interpréter des dessins techniques reliés à l'aéronautique	025P	Interpréter des schémas, des dessins et des plans d'assemblage et d'installation
0124	Effectuer la recherche et le traitement de l'information technique	0275	Modifier des procédures et transmettre de l'information technique